

la lettre *aux* locataires

#ACTUALITÉ

Ascenseurs : un dispositif de monte-personnes expérimenté au Pré Saint-Gervais



Le 20 février 2019, à la cité Gabriel Péri, Stéphane Troussel, président de Seine-Saint-Denis habitat, a organisé avec le collectif « Plus sans ascenseurs » et en présence de Laurent Baron, maire du Pré Saint-Gervais, une démonstration d'un dispositif de monte-personnes électrique. L'objectif : expérimenter, en cas de pannes d'ascenseurs, un service de « mobilité verticale » pour les habitants, notamment pour les personnes âgées ou en situation de mobilité réduite.

Depuis 2006, pour améliorer la qualité de service rendu à ses locataires, l'Office a renforcé ses moyens financiers en matière de rénovation et d'entretien de son parc d'ascenseurs. Plus de 27 millions d'euros ont ainsi été investis pour mettre en place du matériel plus robuste et réduire les délais de remise en marche.

Malgré cette politique volontariste, certaines cités concentrent un grand nombre de pannes d'ascenseurs, essentiellement liées au vandalisme. L'Office fait le nécessaire pour réduire le nombre de pannes, les réparer au plus vite mais aussi venir en aide aux locataires, notamment par la mise en place de services de portage des courses lorsque les pannes sont d'une durée anormale.

Pour aller plus loin, l'Office travaille avec le collectif « Plus sans ascenseurs », investi sur les problématiques de la mobilité verticale. Ensemble, ils expérimentent un nouvel équipement de type monte-escaliers électrique avec batteries permettant aux habitants de progresser marche par marche. Les résultats seront évalués pour envisager les suites à donner dans d'autres cités de l'Office.

REPÈRES SUR LES ASCENSEURS

- **516 ascenseurs** présents dans le patrimoine de Seine-Saint-Denis habitat
- **27 millions d'euros investis** depuis 2006 pour s'équiper de matériel plus robuste et faciliter le dépannage



#INVITATION

JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES : MESDAMES, L'OFFICE VOUS INVITE

Le lundi 11 mars à 13h, dans le cadre de la Journée internationale des droits des femmes, Seine-Saint-Denis habitat invite les femmes locataires et les salariées de l'Office à un temps d'échange, autour d'un café à la Maison de la Culture de Seine-Saint-Denis (MC93) à Bobigny, sur la question de la place des femmes dans l'espace public.

Venez nombreuses pour échanger sur ce sujet d'actualité : comment faire pour rendre les espaces publics plus égalitaires et accueillants pour les femmes ?

Stéphane Troussel

Président de Seine-Saint-Denis habitat



Inscription gratuite (dans la limite des places disponibles) et programme détaillé sur seinesaintdenishabitat.fr

Le chiffre
DU MOIS

93 %



C'est la part de l'eau que nous utilisons à la maison dédiée à l'hygiène ou au nettoyage contre 7% seulement à l'alimentation et à la boisson.

HALTE AU GASPILLAGE DE L'EAU !

#ENPRATIQUE

L'eau est un bien rare qu'il faut économiser. Chaque jour, chacun d'entre nous consomme 150 litres d'eau en moyenne, soit près de 100 bouteilles de 1,5 litre. Pour économiser la plus précieuse de nos ressources, les agriculteurs, les industriels mais aussi les ménages doivent adopter un comportement responsable. Ce dossier vous propose des conseils pratiques pour limiter votre consommation d'eau, entretenir efficacement vos installations et ainsi réduire vos charges.

Comment utilisons-nous l'eau ?



Près de 60% de la consommation d'eau est utilisée pour l'hygiène corporelle (39% pour les bains et douches ; 20% pour les WC). Viennent ensuite le lavage du linge (12%) et celui de la vaisselle (10%). La préparation de la nourriture représente 6%. **L'eau que nous buvons représente seulement 1% de notre consommation d'eau !**

Nous pouvons réduire la consommation de chacun de ces postes à l'exception du dernier qui est vital. Pourquoi se priver d'économies faciles à réaliser et qui ne réduisent pas le confort et la qualité de vie ?

Économisez l'eau et diminuez vos charges

Pour réduire votre consommation d'eau, voici quelques actions simples et efficaces à mettre en œuvre :

- › Prférez les douches aux bains et utilisez un mousseur
- › Lorsque vous faites la vaisselle ou pendant que vous vous brossez les dents, ne laissez pas couler l'eau inutilement
- › Si vous disposez d'un lave-vaisselle, évitez de laver la vaisselle à la main. Contrairement aux idées reçues un lave-vaisselle consomme moins d'eau qu'une vaisselle à la main.
- › Remplissez complètement le lave-vaisselle et le lave-linge pour les faire fonctionner.
- › Vérifiez régulièrement votre équipement en robinetterie : toute fuite, même minime, entraîne des dégradations et une consommation excessive.



Pour en savoir plus : consultez notre tuto vidéo « **Votre consommation d'eau** » sur seinesaintdenishabitat.fr

#ENPRATIQUE

Entretien de la robinetterie : ayez le réflexe Iserba !

Pour faciliter l'entretien de vos équipements, l'Office a mis en place un contrat d'entretien des robinetteries sur l'ensemble de ses immeubles. Il vous permet de faire appel autant que nécessaire à notre prestataire Iserba pour entretenir et réparer à votre place tous vos équipements.

Pour en savoir plus : consultez notre publication « **Le contrat de robinetterie** » ou rendez-vous sur seinesaintdenishabitat.fr

#ASTUCE

Repérer une fuite ?

- Relevez les chiffres de votre compteur d'eau avant de vous coucher
- Vérifiez que tous les appareils pouvant consommer de l'eau sont éteints
- Le lendemain matin, vérifiez de nouveau votre compteur. Si les chiffres ont changé : il y a une fuite d'eau !
- La fuite peut provenir de votre logement : robinetterie, chasse d'eau, canalisations internes... Si la plomberie de votre logement ne présente pas de défauts, contactez-nous.

En cas de fuite d'eau

- Coupez les robinets d'arrivée d'eau
- Prévenez votre point d'accueil ou votre gardien puis transmettez-lui le constat amiable de dégâts des eaux complété
- Pensez aussi à déclarer le sinistre à votre assureur.